

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le 22 mars 2024

Le Département soutient les langues de Bretagne

Le schéma départemental de la promotion des langues de Bretagne 2024-2026, adopté par l'Assemblée départementale réunie en session le 8 février dernier a été présenté ce jour aux partenaires qui agissent pour la diffusion, l'enseignement et l'usage du breton et du gallo sur le territoire bretonnais. Ce schéma a été élaboré en concertation avec eux, avec l'objectif d'agir pour préserver le patrimoine immatériel que constituent ces deux langues classées « sérieusement en danger » par l'UNESCO.

Le schéma départemental de promotion des langues de Bretagne définit les modes d'accompagnement adaptés et équitables du breton et du gallo en fonction des attentes des Bretonnaises et des Bretonnais. L'objectif est de mettre en œuvre ce schéma de façon dynamique en associant les partenaires associatifs et institutionnels dans le cadre d'une conférence annuelle des acteurs, en complémentarité avec les autres politiques publiques.

Le breton et le gallo : des langues vivantes

En Ille-et-Vilaine, entre 7000 et 17 000 personnes parlent le breton et de 69 000 à 94 000 personnes parlent le gallo (enquête sociolinguistique en Bretagne réalisée en 2018 par l'institut TMO). Les deux langues sont donc bien vivantes en Bretagne et en Ille-et-Vilaine. Si traditionnellement le breton était parlé à l'ouest et le gallo à l'est, cette frontière linguistique a tendance à s'estomper et des phénomènes linguistiques notables, comme par exemple la vivacité similaire du breton et du gallo dans le Pays de Rennes, renforcent la reconnaissance légitime des deux langues sur le territoire bretonnais.

Le schéma départemental de promotion des langues de Bretagne est organisé autour de 4 axes : la communication, la formation, l'enseignement et l'accompagnement des acteurs.

Une communication renforcée afin de rendre les langues plus visibles

C'est par le biais d'une communication volontariste et adaptée que les langues gagneront en visibilité. Les actions mises en place permettent aux langues de Bretagne d'être vues et entendues par le plus grand nombre sur le territoire d'Ille-et-Vilaine.

La communication comprend 4 volets :

- ✓ La communication de la collectivité vers les usagères et usagers ;
- ✓ La signalisation des routes ou autres voies de circulation ;
- ✓ La signalétique des bâtiments du Département ;
- ✓ Le tourisme.

La formation de nouvelles locutrices et de nouveaux locuteurs en breton et en gallo

Le besoin d'enseignantes bilingues est en constante augmentation, et il est nécessaire de former, aujourd'hui, les professeurs de demain qui enseigneront dans les classes bilingues et immersives d'Ille-et-Vilaine.

Le schéma prévoit d'accompagner la formation de nouvelles locutrices et nouveaux locuteurs en breton et en gallo, à des fins professionnelles notamment. Il précise les conditions favorables pour le développement de l'apprentissage des langues régionales dans le cadre professionnel et général : formations intensives, stages d'une semaine, cours hebdomadaires, cours à distance, formations et initiations sur le temps de travail pour les agents du Département.

La transmission du breton et du gallo aux jeunes générations au travers de l'enseignement

Le rôle de l'école est prépondérant dans le processus d'appropriation des langues. L'enseignement des langues est déterminant pour assurer leur pérennisation.

Exemples d'actions proposées :

- ✓ Accompagner la création d'un collège Diwan en Ille-et-Vilaine ;
- ✓ Faire évoluer la présence des langues dans la stratégie et les supports de communication départementaux (magazines, site, ...) ;
- ✓ Mettre en place une signalétique trilingue sur les nouvelles véloroutes comme sur la V409 - la Régalante ;
- ✓ Proposer aux communes qui le souhaitent, la prise en charge, pour le premier achat de panneaux de signalisation trilingue de deux entrées-sorties d'agglomération sur un axe départemental au choix de la commune.

Un soutien et un accompagnement des acteurs de la promotion et de la diffusion des langues

Le Département soutient et accompagne les acteurs de la promotion et de la diffusion des langues afin de faire vivre le schéma.

Exemples d'actions proposées :

- ✓ Veille et écoute des acteurs sur de nouvelles formes de promotion des langues régionales ;
- ✓ Réflexion sur les modalités de soutien (élaboration d'un dispositif dédié) ;
- ✓ Mise en place d'une conférence des acteurs et partenaires ;
- ✓ Signature de *la charte Oui à la langue bretonne de niveau 1 « Ya d'ar brezhoneg »* ;
- ✓ Signature de *la charte pour le gallo de niveau 1 « Du galo, dame yan, dame vére »*.